

Département : 56
Aire d'étude : JOSSELIN
Commune : LA CROIX HELLEAN
Lieu-dit : PENHOET
Dénomination : CHATEAU

2668

1A00121398

Coordonnées : LAMBERT0 X = 0236800 Y = 2340560

Cadastre : 1982 ZN 68

PROPRIETE PRIVEE

Dossier d'INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE établi en 1990, 1992 par DUCOURET JEAN PIERRE

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1990

HISTORIQUE

MENTION EN 1514 A JACOB REGNAULD ; CHATEAU CONSTRUIT AU 18E SIECLE POUR LES LE GUENNEC ; AGRANDI AU 19E SIECLE POUR LES DU NODAY, AMENAGEMENT DU PARC AU 19E SIECLE ; CHAPELLE MENTIONNEE EN 1682, DETRUITE ; PARTIES AGRICOLES DETRUITES LORS DE L'AMENAGEMENT DU PARC.

DESCRIPTION

SITUATION : ISOLE

COMPOSITION D'ENSEMBLE
Parties constituantes : PARC

MATERIAUX
Gros oeuvre : SCHISTE, MOELLON, GRANITE, APPAREIL MIXTE
Couverture : ARDOISE

STRUCTURE
Vaisseaux et étages : 1 ETAGE CARRE, ETAGE DE COMBLE

ELEVATIONS : ELEVATION A TRAVEES

COUVERTURE : TOIT A LONGS PANS, TOIT EN PAVILLON, CROUPE, NOUE, TOIT CONIQUE

DISTRIBUTION : ESCALIER DANS OEUVRE, ESCALIER TOURNANT A RETOURS

HISTORIQUE

En 1514, "la maison et métairie de Penhouet" appartient à Jacob Regnaud, qu'il tient de son père Jehan Regnaud, décédé en 1479 (montre), et de son aïeul Johan Regnaud¹. En 1632 Jean Régnault est sieur de Penhoët². En 1640, Mathurin Le Mézec est sieur de Penhoët², marié à Sébastienne de Bréhaut. En 1682, leur fille Jeanne de Bréhaut épouse Joseph Hyacinthe Le Pioufle en la chapelle de Penhoët².

La seigneurie de Penhoët, parvenue en possession de la famille Le Guennec, vers 1678³, passe aux Rolland du Noday en 1752 par le mariage de Cyrille-René Rolland du Noday avec Anne-Josèphe Le Guennec⁴, dame de Trévrans ; par ce mariage, les Du Noday deviennent du même coup propriétaires des autres possessions des Le Guennec, à savoir la seigneurie de Trévrans en Lanouée, Pengréal en Plumieuc, La Ville Briand en La Croix-Helléan ; ils profitent de l'agrandissement important du domaine de cette famille Le Guennec au cours des XVIIe et XVIIIe siècles.

En 1775 les Du Noday acquièrent la seigneurie de Lescouet par cession de Françoise Levrault de La Motte et la revendent en 1826 à Joseph Marie Le Monnier, docteur en chirurgie, pour 66000 Francs. La même année ils revendent au même la seigneurie de Pengréal. L'auteur de cette recomposition du capital des Du Noday est Charles-Hippolyte Rolland du Noday, fils de Cyrille-René et Anne-Josèphe, clerc du diocèse de Saint-Malo, personnage très titré et important : maître ès arts de la faculté de Paris en 1782, "ancien commissaire intermédiaire des Etats de Bretagne, ancien aumônier des armées royales de Condé, de la Vendée et de la Bretagne, Chevalier de Saint Louis, ancien chanoine de l'église cathédrale Saint-Pierre de Rennes, ancien vicaire général de l'évêque de Dol..."⁵. "Il décède au château de Penhoët... le 18 mars 1840 à l'âge de 79 ans"⁶. A partir de 1829, le propriétaire de Penhoët est le vicomte Alexandre Rolland du Noday, neveu du chanoine. Le fait est confirmé par la matrice cadastrale accompagnant le cadastre de 1831 qui mentionne comme propriétaire du domaine Dunoday Alexandre (sic).

C'est à cette époque que pourrait se situer la campagne d'agrandissement du château et la vente de deux seigneuries en 1826 est l'occasion de dégager les liquidités nécessaires. Serait concernée l'aile est du logis qui se distingue par des baies simplement rectangulaires avec encadrement saillant comme si un enduit devait cacher la maçonnerie, avec aussi un système de bandeaux plus nombreux au niveau des linteaux et appuis, et un toit à faible pente. Cette construction remplacerait l'aile en retour vers le sud, visible sur le cadastre de 1831. Plus tardivement, auraient été ajoutés les deux pavillons nord de plan carré et le pavillon greffé sur la façade sud qui présentent entre eux des similitudes certaines comme le rattrapage mouluré du pan coupé sur les angles. En revanche, la tourelle ronde au nord semble plus tardive (fin XIXe siècle). Une reprise des parties hautes intervint à la fin du siècle et concerne les corniches à corbelets qui couronnent la quasi totalité de l'édifice, la pose des lucarnes rondes et la reprise des souches de cheminée en brique.

Le corps principal du logis, à façade sud ordonnancée à cinq travées à arc segmentaire avec trois lucarnes à fronton, constitue le noyau le plus ancien du château et remonte au XVIIIe siècle ; ce type de baies se trouve au milieu du siècle (voir le château de Trégranteur en Guégon, daté de 1750) : ce serait donc une construction des Le Guennec, seigneurs de Trévrans, héritiers de la seigneurie de Penhoët à la fin du XVIIe siècle. Les mêmes sont peut-être les auteurs de l'aménagement du parc à l'est du château, dont le tracé est conservé sur le cadastre actuel et du jardin en terrasse dont le dessin régulier correspond bien au XVIIIe siècle.

¹ LAIGUE, R. de, *La noblesse bretonne...*, suppl. p. 132,135.

² A.D. Morbihan. Série E, suppl. 504 (1608-1707). Voir aussi L'ESTOURBEILLON, marquis de, *Archives du château de Penhoët...*, avant-propos.

² Idem.

² Idem.

³ Idem.

⁴ A. D. Morbihan. Série E, suppl. 505 (1708-1790).

⁵ L'ESTOURBEILLON, marquis de, *Archives du château de Penhoët...*, p. 64-66.

⁶ L'ESTOURBEILLON, marquis de, *Archives du château de Penhoët...*, p. 66, note 1.

suite

Après 1831, date du cadastre, les bâtiments (agricoles ?) situés devant le logis sont détruits et un grand parc à l'ouest avec une immense pelouse de tracé circulaire (parcelle 64 du cadastre actuel) remplace l'aménagement antérieur qui comportait, semble-t-il, une grande avenue. On note, qu'en 1667, les seigneurs de Penhoët, alors les Le Mézec, obtiennent "la permission de construire un colombier et une fuye à pigeons"⁷. En 1682 un mariage a lieu dans la chapelle de Penhoët⁸, qui figure au cadastre de 1831 en parcelle 740, mais n'existe plus de nos jours.

Conclusions

Au XVIIIe siècle, Penhoët conserve la structure du manoir avec cour bordée de bâtiments annexes et déjà un développement important du parc (côté est) qui annonce le passage au statut de château que l'édifice acquiert après les agrandissements du XIXe siècle, la disparition des dépendances de la cour qui est en fait supprimée et l'aménagement du parc à l'ouest. Les Le Guennec pour le XVIIIe siècle (corps de logis principal) et les Du Noday pour le XIXe siècle sont les auteurs de ces transformations.

DOCUMENTATION

Archives

- A. D. Morbihan. Série E, suppl. 504 (1608-1707), 505 (1708-1790).

Bibliographie

- LAIGUE, R. de, *La noblesse bretonne...*, suppl.

- L'ESTOURBEILLON, marquis de. *Inventaire des archives...*, 2, Archives du château de Penhoët, 1237-1800, Vannes, 1894, 215 p.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pl.	I	Cadastre 1982	
Doc.	1	Cadastre 1831	91.56.720 X
Fig.	1	Vue sud-ouest	91.56.724 X
Fig.	2	Elévation sud	91.56.723 X
Fig.	3	Elévation latérale ouest	91.56.725 X
Fig.	4	Elévation nord	91.56.721 X
Fig.	5	Elévation nord	91.56.722 X

⁷ DU HALGOUET, H., *Inventaire des archives du château de Trégranteur...*, p. 150.

⁸ A. D. Morbihan. Série E, suppl. 504.

Pl. 1 Plan de situation
D'après le plan cadastral, 1982, section ZN,1/2000.

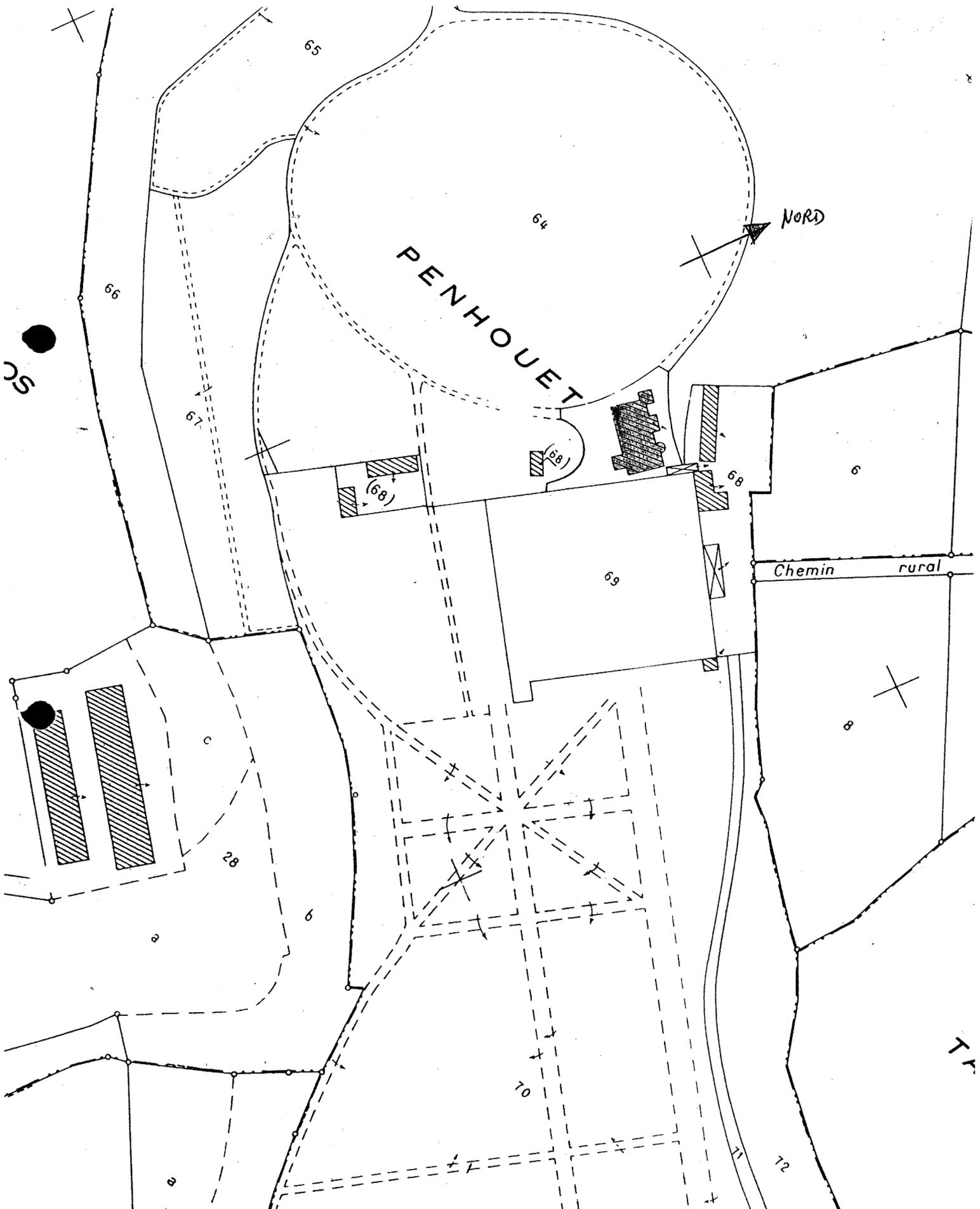




Fig.1 Vue sud ouest

Cl.Inv.Artur/Lambart

91 56 00724 X



Fig.2 Elévation sud

Cl.Inv.Artur/Lambart

91 56 00723 X



Fig.3 Elévation latérale ouest

Cl.Inv.Artur/Lambart

91 56 00725 X



Fig.4 Elévation nord

Cl.Inv.Artur/Lambart

91 56 00721 X



Fig.5 Elévation nord

Cl.Inv.Artur/Lambart

91 56 00722 X

